

**SCP MAMELLI  
NOTAIRES  
20217 SAINT FLORENT**  
Tel : 04.95.37.06.00  
scp.mamelli@notaires.fr

COMMUNE DE BASTIA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Vannina MAMELLI, officier public, notaire à SAINT FLORENT (Haute Corse), le 4 mars 2024, il a été dressé une Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Aux termes dudit acte

- Madame Marie Thérèse FEDERICI, veuve de Monsieur Jean-Claude CARDI, demeurant à CERVIONE (20221) Mercoulaccu Couvent de Cervione.
- Monsieur Jean-Michel CARDI demeurant à CERVIONE (20221) Mercoulaccu Couvent de Cervione.
- Madame Marie Thérèse CARDI, épouse de Monsieur Maurizio SASSATELLI, demeurant à ARGENTA (44048) 27 Santa Maria Codifiume.
- Monsieur Edouard CARDI demeurant à PIETRACORBARA (20233) Pietronacca.
- Monsieur Raymond GAZEAU demeurant à BASTIA (20200) 25 U PUGHJADE SUPRANU CARDO VILLAGE.
- Madame Marie Antoinette CARDI, épouse de Monsieur Jean-Baptiste FLORI, demeurant à BASTIA (20200) Résidence Les Pins Quartier Saint-Antoine.
- Monsieur Georges CARDI demeurant à BASTIA (20200) 07 RAZA - CARDO.
- Monsieur Pascal CARDI demeurant à BASTIA (20200) 61 PROVENCE LOGIS MONTESORO LUPINO.
- Madame Jeanine GRISSILLON, épouse de Monsieur Alain René Marcel BOYER, demeurant à CHEVRY-COSSIGNY (77173) 17 rue DES FRERES LUMIERE.
- Monsieur Lucien GRISSILLON demeurant à MILHAUD (30540) 09 rue Jules RAIMU.
- Madame Danielle GAZEAU, divorcée de Monsieur Lucien Alfred METTELET, demeurant à TULLE (19000) 05 rue Salvador ALLENDE.
- Madame Isabelle CRADI, épouse de Monsieur Aimé Sébastien GRISANTI, demeurant à BASTIA (20200) 7 U Pughjade Suprana Cardo Village.
- Madame Angèle CARDI épouse de Monsieur Louis Toussaint GANDOLFI, demeurant à FURIANI (20600) Vila A Stalla Ldit Mezzana.
- Madame Patricia CARDI, divorcée de Monsieur Georges Charles COMBRICHON, demeurant à BUSSIERES (42510) rue VICTOR HUGO

ONT ETE DECLARE PROPRIETAIRE DES BIENS SUIVANTS :

Sur la commune de BASTIA (20200) Les parcelles de terre cadastrées :

- Section AS numéro 383 lieudit TRINCERA pour 00 ha 03 a 43 ca
- Section F numéro 1013 lieudit PIETRA POLI pour 00 ha 20 a 32 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription trentenaire acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Pour avis,  
Le notaire.

Adresse mail de l'étude : scp.mamelli@notaires.fr  
(Où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.D.C.)